

Solutions placements des RCR Résumé de la liste de surveillance

À propos de la liste de surveillance

Les gestionnaires de placements ou les fonds qui figurent dans la liste de surveillance le sont sur la base de facteurs qualitatifs, tels que des changements organisationnels, la perte de membres clés du personnel des placements, des changements concernant le style de gestion, la gestion des risques, des questions de nature juridique ou réglementaire, le non-respect répété des lois et/ou directives de placement pertinentes, d'importantes pertes au chapitre de l'actif ou des clients, etc.

Les facteurs d'ordre quantitatif uniquement, comme le rendement passé, ne justifient pas l'ajout de gestionnaires ou de fonds à la liste de surveillance, si le gestionnaire ou le fonds en question obtient des rendements qui correspondent au style et à la philosophie de placement établis.

Les promoteurs de régime doivent faire le suivi des options de placement offertes dans le cadre de leur régime afin de s'assurer qu'elles répondent toujours aux besoins de leurs participants. En cas de préoccupations importantes ou de perte de confiance à l'égard d'un fonds ou d'un gestionnaire de placements, la Sun Life retirera le fonds ou le gestionnaire en question de sa plateforme de placements de base.

Note : Le présent document est une version résumée de la liste de surveillance. Pour obtenir la liste détaillée incluant les considérations d'ordre qualitatif, veuillez communiquer avec votre responsable, solutions placements.

La liste de surveillance est mise à jour chaque trimestre et comprend trois catégories différentes :



Suppression suggérée

Comprend les gestionnaires de placements ou les fonds pour lesquels l'équipe Solutions placements affiche une perte de confiance à long terme, généralement attribuable aux facteurs qualitatifs décrits ci-dessus. Nous nous attendons à ce que les activités de gouvernance de la Sun Life relatives à ces fonds prennent fin dans l'année qui suit l'ajout à la catégorie Suppression suggérée. Les Clients devraient envisager de retirer ou de remplacer ces fonds. Communiquez avec votre représentant de la Sun Life si vous avez besoin d'aide pour déterminer les fonds de remplacement qui conviennent.



Surveillance renforcée

Comprend les gestionnaires de placements ou les fonds pour lesquels l'équipe Solutions placements affiche d'importantes réserves, généralement attribuables aux facteurs qualitatifs décrits ci-dessus.



Surveillance supplémentaire

Comprend les gestionnaires de placements ou les fonds que l'équipe Solutions placements suit de près, généralement en raison des facteurs qualitatifs décrits ci-dessus. Les changements associés à cette catégorie sont moins préoccupants que ceux qui touchent les fonds de la catégorie Surveillance renforcée. Ils peuvent même constituer une amélioration justifiant une surveillance accrue à court terme.



Surveillance renforcée

Gestionnaire de fonds	Nom du fond(s)	Raison(s)	Date d'ajout à la catégorie	Date d'ajout à la liste
Gestion mondiale d'actifs CI	Série Portefeuille CI	Organisation; Personnel	T2 2022	T4 2020

Surveillance renforcée en raison de l'élimination des marques internes de Placement CI – Cambridge Gestion mondiale d'actifs, Gestion d'actifs multiples CI, Harbour Advisors, Signature Gestion mondiale d'actifs et Sentry Investissements – et de leur intégration sous une seule marque, Gestion mondiale d'actifs (GAM CI). L'intégration de GMA CI a donné lieu à un important roulement de personnel chez les cadres et chez les analystes au cours des deux dernières années. Ces changements ont eu une incidence sur une proportion importante des fonds sous-jacents de la série Portfolio CI Ce fonds n'est plus offert dans la plateforme de placements de base.

Fidelity	Fonds Fidelity Mondial	Personnel, Stratégie	T3 2023	T3 2023
----------	-------------------------------	----------------------	---------	---------

Surveillance renforcée en raison du départ à venir de Jeremy Podgers, gestionnaire de portefeuille principal, qui quittera la stratégie en mars 2024. Le nouveau gestionnaire de portefeuille principal, Patrice Quirion, gère le fonds de façon similaire dans l'ensemble. Mais le portefeuille est plus concentré et une plus grande importance est accordée à la valorisation dans la sélection des titres.

Invesco	Fonds de sociétés mondiales Invesco	Personnel, Stratégie	T3 2023	T3 2023
---------	--	----------------------	---------	---------

Surveillance renforcée en raison du départ de Michael Hatcher, gestionnaire de portefeuille principal, et de son équipe, qui ont quitté Invesco en septembre 2023. La nouvelle équipe responsable de la stratégie est dirigée par Andrew Hall et située au Royaume-Uni. La stratégie sera davantage axée sur une approche mixte, tenant compte des indices de référence, et plus diversifiée.





Surveillance supplémentaire

Gestionnaire de fonds	Nom du fond(s)	Raison(s)	Date d'ajout à la catégorie	Date d'ajout à la liste
BlackRock	Fonds indiciels équilibrés BlackRock axés sur le degré de risque (prudent, modéré, agressif)	Personnel	T1 2024	T1 2024

Surveillance supplémentaire en raison du transfert de la gestion des fonds de l'équipe des solutions pour les régimes de retraite à l'équipe des solutions de portefeuilles modèles.

CC&L	Fonds collectif équilibré Plus CC&L Fonds collectif d'obligations CC&L Fonds collectif de revenu et de croissance CC&L	Personnel	T1 2024	T1 2024
------	---	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ à la retraite de Brian Eby, gestionnaire de portefeuille de titres à revenu fixe, prévu pour le 30 juin 2024, ainsi que du départ à la retraite de David George, responsable de l'équipe des titres à revenu fixe, prévu pour 2026.

Invesco	Fonds d'actions mondiales à petite capitalisation Invesco	Personnel	T2 2023	T2 2023
---------	--	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ du gestionnaire de portefeuille principal Erik Esselink de la stratégie et du cabinet en juillet 2023.

Jarislowsky Fraser	Fonds équilibré JF Fonds équilibré mondial Jarislowsky Fraser Fonds d'actions canadiennes JF	Personnel	T1 2024	T1 2024
--------------------	---	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ de Bernard Gauthier, cogestionnaire de portefeuille principal, actions canadiennes, le 31 mai 2024.

MFS	Fonds Répartition MFS (prudente, modérée, croissance) Fonds Stratégie de vie MFS	Personnel	T2 2024	T2 2024
-----	---	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ à la retraite imminent du gestionnaire de portefeuille et de Joe Flaherty, premier directeur de la gestion des risques de placement le 30 juin 2025.

GPTD	Fonds mondial à revenu pour actionnaires TD Epoch	Personnel	T2 2024	T2 2024
------	--	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison des départs à la retraite imminents de Michael Welhoelter, président, cogestionnaire de portefeuille et cochef des placements et de John Tobin, cogestionnaire de portefeuille le 31 décembre 2024.

GPTD	Fonds à date cible Plus Greystone GPTD	Personnel	T2 2023	T2 2023
------	---	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ de Jeff Tripp, chef des placements alternatifs.



© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2024. Tous droits réservés.

Ce document vise à donner un aperçu général et à présenter au promoteur de régime quelques éléments à prendre en considération en vue de la surveillance des fonds de placement offerts dans le cadre de son régime collectif de retraite et/ou d'épargne. La Financière Sun Life inc. (la Sun Life) détient une participation dans les sociétés Gestion de capital Sun Life inc., Gestion d'actifs PMSL inc. et la MFS Investment Management., dont les fonds sont offerts dans le cadre de la plateforme de placements de base. Le code de déontologie auquel sont assujettis les responsables, solutions placements, stipule que la participation financière de la Sun Life ne doit aucunement influencer les services offerts aux Clients, y compris les conseils relatifs à la sélection des options de placement. En règle générale, les placements dans les fonds distincts sont constitués de parts d'un fonds sous-jacent d'une société de gestion de placements.

Nota : La Sun Life n'est pas responsable des pertes financières subies en raison de la surveillance effectuée par un promoteur de régime, ou du caractère inadéquat de cette surveillance, relativement à des gestionnaires de placements ou à des fonds choisis dans le cadre du régime collectif de retraite et/ou d'épargne du promoteur, y compris toute décision visant à conserver ou à supprimer des gestionnaires de placements ou des fonds en fonction de renseignements figurant dans le présent document.